

JUILLET 2026

RESEARCH PAPER

LA CONFLICTUALITÉ MAROCO-ALGÉRIENNE À L'ÉPREUVE DU PARADIGME DE LA RÉCONCILIATION

Apports analytiques, conditions
politiques et limites

FADOUA AMMARI ET RIDA LYAMMOURI



Cet article évalue la pertinence du paradigme de la réconciliation pour analyser la rivalité maroco-algérienne. À partir d'une démarche qualitative, historico-interprétative et interdisciplinaire fondée sur un corpus raisonné de travaux académiques et de sources institutionnelles, il montre que cette conflictualité ne se réduit ni au différend du Sahara ni à un simple antagonisme bilatéral. Elle se construit à l'intersection de mémoires concurrentes, de mécanismes de sécuritisation, de stratégies de légitimation et de coûts régionaux. L'article met en évidence la valeur ajoutée du paradigme de la réconciliation par rapport aux lectures réalistes, juridico-diplomatiques et économiques ; il déplace l'analyse de la gestion du conflit vers la transformation de la relation. Cette transposition n'est toutefois opératoire qu'à condition de ne pas assimiler le cas maroco-algérien à un contexte de sortie de guerre, et de traiter la réconciliation comme un processus graduel, réciproque et politiquement encadré. L'article propose enfin une trajectoire en trois temps articulant désescalade, confiance sectorielle et architecture relationnelle durable.

FADOUA AMMARI ET RIDA LYAMMOURI

INTRODUCTION.

Les relations entre le Maroc et l'Algérie constituent l'un des paradoxes géopolitiques les plus durables de l'Afrique du Nord contemporaine. Deux États voisins, étroitement liés par l'Histoire, les circulations humaines et les appartenances culturelles demeurent pourtant enfermés depuis les indépendances dans une rivalité politique persistante qui a durablement entravé la stabilisation du Maghreb. Dès la guerre des Sables de 1963, ce rapport conflictuel s'est imposé comme un trait structurant de l'ordre maghrébin postcolonial, au point d'hypothéquer toute perspective d'intégration régionale. La fermeture de la frontière terrestre depuis 1994, la rupture diplomatique décidée par Alger en 2021, puis le rétablissement par Alger en 2024 de l'obligation de visa pour les ressortissants marocains ont confirmé que ce contentieux relevait moins d'une crise conjoncturelle que d'une conflictualité enracinée. Ces jalons doivent être compris comme des seuils de structuration de la relation bilatérale : 1963 comme matrice de la défiance, 1994 comme institutionnalisation de la séparation et 2021 comme réactivation d'une logique de rivalité sécuritaire, dont la mesure de 2024 prolonge la dynamique (International Crisis Group, 2024).

Dans un contexte international marqué par la recherche de désescalades régionales, la recomposition des alliances et la redécouverte de la diplomatie comme instrument de stabilisation, la relation maroco-algérienne apparaît comme l'un des derniers grands blocages structurants de l'espace maghrébin. La rivalité entre Rabat et Alger ne peut donc plus être pensée comme un simple différend bilatéral : elle organise, directement ou indirectement, l'ensemble de l'ordre régional maghrébin et pèse sur ses capacités de projection stratégique. Le dossier du Sahara en constitue certes le principal point de cristallisation, mais il ne saurait absorber à lui seul la totalité de la relation bilatérale. C'est précisément à ce niveau que le paradigme de la réconciliation devient pertinent : il ne signifie ni effacement des différends ni neutralisation des désaccords fondamentaux, mais transformation graduelle des mécanismes de méfiance qui reproduisent la conflictualité. Réimaginer la relation Maroc–Algérie suppose ainsi de dépasser la seule logique de gestion de crise pour envisager une stratégie réaliste de désécuritisation, de réouverture de canaux techniques et de reconstruction d'une prévisibilité minimale. L'enjeu est d'autant plus décisif que le coût du statu quo est désormais économique, sécuritaire, régional et stratégique. Les consultations multilatérales tenues à Madrid en février 2026, sous facilitation américaine et avec participation onusienne, signalent une réactivation du processus politique relatif au Sahara ; elles ne constituent toutefois pas, à ce stade, un rapprochement bilatéral entre Rabat et Alger (Conseil de sécurité des Nations unies, 2025 ; Fabiani, 2026).

Du côté marocain, cette perspective trouve également un ancrage dans une constante de la diplomatie récente : la politique de la main tendue à l'égard de l'Algérie. Loin de se réduire à une formule de circonstance, celle-ci renvoie à une philosophie diplomatique fondée sur la disponibilité au dialogue, la préservation des liens entre les peuples, le refus de la rupture comme horizon normal du voisinage et la conviction que la stabilité du Maghreb ne peut être pensée sans un minimum de coopération entre Rabat et Alger. Les discours royaux de 2018, 2021, 2022 et 2025 permettent ainsi de lire la main tendue non comme une posture ponctuelle, mais comme une orientation stratégique constante, articulant fermeté sur les fondamentaux nationaux et ouverture à une désescalade responsable (Royaume du Maroc, 2018, 2021, 2022, 2025).

Pourtant, si les travaux existants ont proposé des analyses substantielles sur la sécurité, la géopolitique, le droit international ou l'intégration régionale, la littérature examinée ici mobilise encore rarement, de manière explicite, le paradigme de la réconciliation pour étudier les relations Maroc–Algérie. Or, cette perspective présente un intérêt heuristique

particulier. Elle permet de déplacer l'analyse au-delà du seul registre du rapport de force ou de la normalisation diplomatique minimale et conduit à poser une question plus ambitieuse : dans quelle mesure est-il pertinent, sur les plans analytique et politique, d'appréhender les relations maroco-algériennes comme un objet possible de réconciliation ? Autrement dit, le défi n'est pas seulement celui de la gestion d'un différend, mais celui de la transformation d'une relation historiquement structurée par la défiance.

La question centrale de cet article est dès lors la suivante : dans quelle mesure le paradigme de la réconciliation apporte-t-il une valeur ajoutée par rapport aux lectures classiques centrées sur la rivalité géopolitique, la gestion diplomatique du différend ou les seuls coûts du non-Maghreb ? L'hypothèse défendue est que ce paradigme offre une grille de lecture plus féconde, parce qu'il autorise une appréhension plus large de la relation bilatérale, intégrant simultanément ses racines historiques, ses fonctions politiques internes, ses effets régionaux et les conditions de son dépassement. Une telle perspective n'implique ni l'effacement des différends ni la négation des asymétries de perception entre les deux États ; elle invite à reconnaître que la stabilité durable du Maghreb dépend moins d'un simple retour à la normalité diplomatique que d'une transformation plus profonde des représentations, des mécanismes de sécurité et des formes de coopération entre Rabat et Alger. En ce sens, la réconciliation est ici mobilisée comme une catégorie d'analyse susceptible d'articuler mémoire, sécurité, légitimité politique et coopération régionale.

Cette approche se justifie d'autant plus que le coût du non-rapprochement dépasse désormais la seule dimension bilatérale. La fermeture frontalière, l'absence de coordination stratégique et la paralysie des institutions maghrébines produisent des effets économiques, sécuritaires et régionaux qui affaiblissent la capacité du Maghreb à exister comme espace politique cohérent.

Sur le plan méthodologique, cet article adopte une démarche qualitative, historico-interprétative et interdisciplinaire. Il s'appuie sur un corpus raisonné couvrant la période postérieure aux indépendances, composé de travaux académiques en relations internationales, science politique, sociologie historique et droit international, ainsi que de sources institutionnelles relatives au Sahara, à l'intégration maghrébine et aux positions diplomatiques contemporaines. Les sources ont été retenues selon trois critères : leur pertinence directe pour la relation maroco-algérienne, la diversité des disciplines mobilisées et leur capacité à documenter les dimensions historiques, sécuritaires, institutionnelles et normatives de la rivalité. L'analyse procède par triangulation des travaux scientifiques et des documents publics. Elle ne prétend ni proposer une histoire exhaustive ni restituer les intentions des décideurs, ce qui exigerait des entretiens et des archives non publiques ; elle vise à identifier les logiques structurelles de la conflictualité et à évaluer la portée, les conditions et les limites du paradigme de la réconciliation.

L'article se déploie en quatre séquences. Après une revue de littérature et un cadrage analytique, il revient sur l'épaisseur historique de la rivalité maroco-algérienne, avant d'examiner ce que le paradigme de la réconciliation permet de penser au-delà des lectures classiques du conflit. Il analyse ensuite les conditions politiques, institutionnelles et sociétales d'une transformation possible de la relation bilatérale, puis se conclut par des implications stratégiques et des recommandations graduées.

I. REVUE DE LITTÉRATURE ET CADRAGE ANALYTIQUE

La littérature consacrée aux relations entre le Maroc et l'Algérie s'organise principalement autour de quelques axes récurrents : l'histoire conflictuelle de la relation bilatérale, la centralité du Sahara, les effets de la rivalité sur l'intégration maghrébine, ainsi que, plus récemment, sa sécuritisation croissante. Dans l'ensemble, ces travaux convergent pour montrer que la tension entre Rabat et Alger ne relève ni d'un simple désaccord diplomatique ni d'un contentieux ponctuel, mais d'une rivalité durable, enracinée dans les logiques de formation des États postcoloniaux, les récits de légitimité nationale et les recompositions régionales successives.

Les travaux portant sur la période post-indépendance ont souligné le caractère fondateur de la guerre des Sables de 1963, analysée comme un moment révélateur à la fois de la faiblesse des mécanismes régionaux de médiation et de la force des logiques de souveraineté dans l'Afrique des indépendances (Wild, 1966). Des travaux plus récents ont prolongé cette perspective en montrant que les tensions de 1962 à 1964 ne sauraient être réduites à une simple querelle territoriale, mais renvoient aussi à des fragilités étatiques, à des conflits de légitimité et à des perceptions stratégiques contradictoires (Lan, 2025).

Une autre partie importante de la littérature a fait du Sahara le cœur politique et géostratégique du différend. Le conflit saharien apparaît ainsi comme le principal foyer de tension durable entre Rabat et Alger et comme l'un des facteurs majeurs de paralysie de l'intégration maghrébine (Zoubir, 2000 ; Mohsen-Finan, 2008 ; Rahimi, 2014). Des analyses plus contemporaines montrent toutefois que, si le Sahara constitue un nœud central, il ne résume pas à lui seul l'ensemble de la rivalité, celle-ci s'étant redéployée, notamment après 2011, à travers de nouvelles formes de concurrence régionale (Hernando de Larramendi, 2019 ; Fabiani, 2022).

À ces approches historiques et géopolitiques s'ajoutent des travaux récents centrés sur la sécuritisation des relations bilatérales. Ils montrent que la rivalité est également entretenue par des récits de danger, des appareils de sécurité et des mécanismes de légitimation interne qui inscrivent durablement l'autre dans la figure de la menace (Althani, 2024 ; Bakrim, 2022).

Par sécuritisation, il faut entendre le processus par lequel un acteur politique, institutionnel ou discursif présente un enjeu, un voisin ou une relation comme une menace existentielle appelant des réponses exceptionnelles, souvent au-delà des routines ordinaires de la politique. Dans cette perspective, la menace n'est pas seulement une donnée objective, elle est aussi construite, amplifiée et institutionnalisée par des discours, des pratiques bureaucratiques, des dispositifs de sécurité et des représentations stratégiques durables. Appliquée aux relations Maroc-Algérie, la sécuritisation permet de comprendre comment la rivalité bilatérale s'est progressivement transformée en un cadre de perception où chaque initiative de l'autre est interprétée comme un risque, une vulnérabilité ou un défi stratégique. La désécuritisation désigne, à l'inverse, le processus par lequel certains enjeux sont progressivement retirés du registre de la menace pour être replacés dans celui de la négociation politique, de la coopération technique ou de la gestion institutionnelle ordinaire (Buzan, Wæver, & de Wilde, 1998 ; Balzacq, 2011).

Dans un autre registre, une littérature économique et institutionnelle insiste sur le coût du non-Maghreb. Les travaux du Fonds monétaire international (FMI) rappellent que la région demeure la moins intégrée du monde en termes d'échanges intrarégionaux et que les considérations géopolitiques, combinées à des politiques restrictives, ont durablement freiné les bénéfices potentiels de l'intégration régionale (Kireyev et al., 2019).

Toutefois, si ces travaux expliquent de manière convaincante la persistance de la rivalité, ils explorent moins souvent les conditions de sa transformation durable. Les lectures réalistes éclairent les logiques de puissance ; les approches juridico-diplomatiques rendent compte de la centralité du dossier du Sahara ; les analyses économiques mettent en évidence le coût du non-Maghreb ; les travaux sur la sécuritisation montrent comment l'autre est progressivement construit comme menace. Mais aucune de ces approches, prise isolément, ne permet de penser pleinement ce que supposerait une reconfiguration progressive de la relation elle-même.

C'est dans cet angle mort relatif que se situe le présent article. Il propose de mobiliser le paradigme de la réconciliation non comme un horizon moral abstrait, mais comme une grille d'analyse permettant d'interroger les conditions politiques, institutionnelles, sécuritaires et sociétales d'une transformation de la relation maroco-algérienne. Les travaux sur la paix durable et la réconciliation politique montrent en effet que celle-ci ne se limite pas à la stabilisation institutionnelle ou à la gestion procédurale d'un conflit, mais engage aussi la restauration des liens, la reconnaissance des blessures, la transformation des perceptions et la reconstruction progressive d'un horizon relationnel commun (Lederach, 1997 ; Philpott, 2009 ; Lu, 2017 ; Avi-Guy, 2021 ; Rosoux, 2014).

II. HISTORICISER LA CONFLICTUALITÉ : GUERRES, DÉSACCORDS ET OCCASIONS MANQUÉES DE RAPPROCHEMENT

L'une des erreurs fréquentes dans l'analyse des relations Maroc-Algérie consiste à lire leur conflictualité presque exclusivement à travers le différend du Sahara. Or, si ce dossier en constitue aujourd'hui le principal point de cristallisation, il n'en représente ni l'origine unique ni l'explication exhaustive.

La première matrice de cette rivalité se situe dans l'immédiat après-indépendance. Le Maroc et l'Algérie ont certes partagé une histoire d'anticolonialisme, le Royaume ayant accueilli sur son territoire plusieurs formes de soutien à la lutte de libération algérienne. Cette solidarité n'a toutefois pas empêché l'émergence rapide de désaccords profonds sur la question des frontières héritées de la colonisation. La guerre des Sables de 1963 constitue à cet égard un épisode fondateur. Plus qu'un conflit frontalier circonscrit dans le temps, elle a joué un rôle structurant dans la formation des représentations stratégiques mutuelles. Comme l'a montré Patricia Berko Wild, cette crise a représenté l'un des premiers tests pour les mécanismes africains de règlement pacifique des différends, tout en révélant la faiblesse des institutions régionales face aux logiques de souveraineté des nouveaux États (Wild, 1966). Pour Alger, ce conflit a nourri la perception d'un Maroc susceptible de remettre en cause l'intangibilité des frontières postcoloniales ; pour Rabat, il a confirmé l'idée d'un contentieux historique inachevé lié à la cartographie coloniale. Ce décalage originel dans la lecture de l'événement a durablement pesé sur la possibilité d'une confiance bilatérale. En ce sens, 1963 ne constitue pas seulement un épisode inaugural, elle installe un schème durable de perception mutuelle, dans lequel la question frontalière devient à la fois un indicateur de confiance politique et un révélateur d'insécurité stratégique.

Des travaux plus récents ont confirmé l'importance de cet épisode tout en invitant à dépasser une lecture strictement territoriale de la crise. Yu Lan montre que les tensions de 1962 à 1964 relèvent d'une combinaison plus large entre fragilité étatique, compétition régionale, conflits de légitimité et interactions entre dynamiques internes et externes (Lan, 2025). Dès lors, la rivalité maroco-algérienne apparaît, dès l'origine, comme autre chose qu'un simple contentieux frontalier ; elle renvoie à une confrontation plus profonde entre

trajectoires de construction étatique, imaginaires politiques et référentiels stratégiques distincts. Cette lecture, que confortent également les travaux de Lounnas et Messari sur le système régional maghrébin, aide à comprendre pourquoi les mécanismes formels de règlement des différends n'ont jamais suffi à dissiper durablement la méfiance entre Rabat et Alger (Lounnas & Messari, 2018).

Les années 1970 constituent un second tournant décisif. Alors même que la question frontalière semblait s'orienter vers un apaisement juridique, avec les accords relatifs à la délimitation des frontières, le dossier du Sahara allait reconfigurer en profondeur la rivalité bilatérale (Zoubir, 1990). Le processus de retrait espagnol engagé en 1975, la Marche verte, puis l'affrontement entre le Maroc et le Front Polisario ont conféré au conflit une centralité géopolitique nouvelle, en l'inscrivant durablement à l'intersection des enjeux de souveraineté, d'autodétermination et d'équilibre régional au Maghreb. Le Sahara ne crée pas ex nihilo la rivalité maroco-algérienne, il en reformule plutôt les lignes de fracture, en leur donnant une intensité nouvelle, une visibilité internationale accrue et une centralité diplomatique durable (Zoubir & Volman, 1993). À partir de ce moment, les relations entre Rabat et Alger ne relèvent plus seulement d'un différend bilatéral frontalier, mais d'une opposition plus large autour de la définition de l'ordre maghrébin et des principes appelés à le structurer. Cette lecture rejoint les analyses de Zoubir sur le lien étroit entre conflit saharien et blocage maghrébin, ainsi que celles de Khadija Mohsen-Finan, qui soulignent combien le Sahara s'est imposé comme le principal foyer de tension durable entre les deux États depuis le milieu des années 1970 (Zoubir, 2000 ; Mohsen-Finan, 2008).

Cette séquence est souvent présentée sous une forme binaire : le Maroc défendant son intégrité territoriale, l'Algérie soutenant un principe de décolonisation et d'autodétermination. Une lecture plus fine conduit toutefois à ne pas réduire la rivalité à ce seul face-à-face juridique. Derrière les positions juridiques et diplomatiques se déploie également une compétition régionale plus vaste, dans laquelle la question saharienne devient progressivement le point nodal autour duquel s'agrègent d'autres tensions : rivalité pour l'influence au Maghreb et en Afrique, différenciation des positionnements internationaux, légitimités nationales concurrentes et usages internes du conflit dans la consolidation du pouvoir. En ce sens, le Sahara n'explique pas à lui seul la rivalité maroco-algérienne, il en constitue plutôt le point de cristallisation le plus durable. Les travaux francophones de Mounia Rahimi, centrés sur le traitement onusien du conflit, montrent d'ailleurs que ce dossier dépasse largement la seule dimension territoriale en engageant des lectures concurrentes du droit international et de la légitimité politique. Dans un registre plus stratégique, des analyses françaises récentes soulignent également que le Sahara est devenu le principal espace de projection des récits antagonistes entre Rabat et Alger, sans pour autant résumer à lui seul l'ensemble de leur conflit relationnel (Rahimi, 2014 ; Bakrim, 2022).

La fin des années 1980 semble pourtant ouvrir une parenthèse de rapprochement. Le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, puis la création de l'Union du Maghreb arabe en 1989, laissent entrevoir la possibilité d'un dépassement du contentieux par l'intégration régionale. Ce moment constitue l'un des épisodes les plus significatifs de l'histoire contemporaine du Maghreb, dans la mesure où il traduit, au moins temporairement, la conviction que la coopération régionale pourrait offrir un cadre de dépassement des antagonismes bilatéraux et de réduction progressive des coûts de la rivalité (Mohsen-Finan, 2008).

Cette séquence d'espoir est toutefois rapidement interrompue. La fermeture de la frontière terrestre par l'Algérie en 1994, dans le contexte créé par l'attentat de Marrakech et l'imposition de visas par le Maroc, marque un basculement durable. L'événement est majeur non seulement parce qu'il met fin à la libre circulation entre les deux pays, mais aussi parce qu'il symbolise l'échec du pari selon lequel l'institutionnalisation régionale pourrait à elle

seule neutraliser les logiques profondes de méfiance. À partir de ce moment, la rivalité redevient le principe organisateur des relations algéro-marocaines, tandis que l'Union du Maghreb arabe entre dans une phase de paralysie chronique. Le non-Maghreb n'apparaît donc pas seulement comme l'échec d'un projet économique, il traduit plus profondément l'incapacité des deux principales puissances régionales à transformer politiquement leur relation (Mohsen-Finan, 2008 ; Bakrim, 2022 ; International Crisis Group, 2024).

Les décennies 2000 et 2010 n'inversent pas cette tendance. Certes, les deux États évitent l'affrontement direct et maintiennent par moments un langage de bon voisinage. Mais cette coexistence demeure fondamentalement négative : elle repose moins sur une confiance retrouvée que sur une forme de gel conflictuel. Dans le contexte post-2011, l'opposition entre Alger et Rabat ne se limite plus à une confrontation diplomatique classique, elle se redéploie à travers de nouveaux espaces de compétition, liés à la redéfinition des équilibres régionaux, à la projection croissante du Maroc en Afrique subsaharienne, aux recompositions du Sahel, ainsi qu'aux transformations de l'environnement stratégique du Maghreb (Fabiani, 2022 ; Hernando de Larramendi, 2019).

Dans le même temps, cette rivalité se trouve progressivement sécurisée. Les dynamiques d'armement, les discours sur la menace extérieure, les tensions diplomatiques répétées et la centralité croissante des appareils sécuritaires dans la gestion de la relation alimentent un climat de suspicion structurelle. Une partie de la littérature montre ainsi que cette sécurisation n'est pas seulement une conséquence du conflit, elle constitue également un mécanisme de reproduction de celui-ci, dans la mesure où chaque État contribue à instituer l'autre comme source durable de risque, de vulnérabilité et de compétition stratégique (Althani, 2024 ; Fabiani, 2022 ; Bakrim, 2022).

La rupture diplomatique décidée par Alger en 2021 s'inscrit dans cette continuité historique, tout en marquant un nouveau seuil. Elle ne constitue pas une anomalie, mais l'actualisation d'une conflictualité longue, réactivée par la dégradation du contexte régional, par les recompositions d'alliances et par le durcissement réciproque des perceptions stratégiques. Elle confirme surtout que la relation maroco-algérienne demeure dominée par une logique de gestion antagonique, dans laquelle chaque crise réactive des mémoires antérieures au lieu de produire un apprentissage politique stabilisateur (Ketfi, 2024 ; Fabiani, 2022).

Cependant, historiciser la rivalité ne revient pas seulement à en inventorier les ruptures ; cela suppose aussi de repérer les occasions, souvent inabouties, de son dépassement. Elles ont été multiples : soutien marocain à la lutte de libération algérienne avant l'indépendance, détente relative de la fin des années 1980, création de l'Union du Maghreb arabe, appels répétés à la réouverture de la frontière, conscience partagée du coût du non-Maghreb, sans oublier la profondeur des liens sociaux, familiaux et culturels entre les deux sociétés. Que ces moments n'aient pas produit de transformation durable ne signifie pas qu'ils soient politiquement secondaires ; ils indiquent au contraire que la relation maroco-algérienne n'est pas condamnée par essence à la conflictualité et qu'elle contient, dans sa propre histoire, des ressources inexploitées de dépassement.

C'est précisément en ce point que le paradigme de la réconciliation devient heuristiquement utile : non pour nier l'épaisseur historique de la rivalité, mais pour penser ce que ni le gel du conflit, ni l'invocation récurrente de l'unité maghrébine, ni la gestion diplomatique des crises n'ont, jusqu'à présent, permis de construire.

III. POURQUOI LA RÉCONCILIATION ? LIMITES DES LECTURES CLASSIQUES ET APPORT D'UN CHANGEMENT DE PARADIGME

À ce stade de l'analyse, une question devient centrale : pourquoi recourir au paradigme de la réconciliation pour penser les relations Maroc–Algérie, alors que la littérature existante propose déjà des cadres d'analyse robustes, fondés notamment sur la rivalité géopolitique, le droit international, la sécurité régionale ou l'intégration maghrébine ? La réponse tient à une limite commune de ces approches : si elles éclairent de manière convaincante les causes, les formes et les effets de la rivalité, elles offrent plus rarement les outils nécessaires pour penser les conditions de sa transformation durable.

Ici, une distinction conceptuelle s'impose. La cessation de la violence ouverte renvoie à une paix négative, tandis qu'une paix durable suppose la transformation des structures et des relations qui reproduisent l'hostilité (Galtung, 1969). Dans ce continuum, la normalisation restaure des canaux, la détente réduit la tension, tandis que la réconciliation vise une transformation plus profonde des représentations, des pratiques et des mécanismes relationnels (Bar-Tal & Bennink, 2004 ; Rosoux, 2014). Cette différence est décisive pour le cas Maroc–Algérie, elle permet de comprendre que l'enjeu ne réside pas seulement dans la reprise éventuelle de contacts diplomatiques ou dans l'apaisement conjoncturel d'une crise, mais dans la transformation graduelle d'une relation structurée par la défiance, la désécritisation et la mémoire conflictuelle.

Une première lecture, réaliste et géopolitique, appréhende les relations Maroc–Algérie à partir d'une rivalité régionale durable, structurée par les enjeux de sécurité, de projection d'influence et d'équilibre stratégique au Maghreb. Elle permet de comprendre la persistance de la conflictualité, en particulier dans ses expressions diplomatiques, sécuritaires et régionales. Sa limite tient cependant à ce qu'elle privilégie les logiques de puissance, de compétition et d'ajustement stratégique davantage qu'elle n'éclaire les conditions d'une transformation de la relation elle-même. Elle explique pourquoi la rivalité se maintient, mais elle dit moins clairement ce que supposerait son dépassement (Zoubir, 2000 ; Hernando de Larramendi, 2019 ; Fabiani, 2022 ; Althani, 2024).

Une deuxième lecture, juridico-diplomatique, place le Sahara au centre de l'analyse et souligne à juste titre le rôle structurant des principes de souveraineté, d'autodétermination, des résolutions onusiennes et des cadres institutionnels de règlement du conflit. Son apport est décisif pour saisir la centralité du dossier saharien dans la relation bilatérale. Sa limite apparaît toutefois lorsque ce différend tend à absorber l'ensemble de la relation Maroc–Algérie. Le Sahara constitue un nœud central, mais il n'épuise ni la profondeur historique de la rivalité ni ses dimensions politiques et symboliques. Un règlement juridico-diplomatique, même indispensable, ne suffirait pas à lui seul à transformer des représentations adversariales consolidées sur plusieurs décennies (Mohsen-Finan, 2008 ; Rahimi, 2014 ; Lan, 2025 ; Lu, 2017).

Une troisième lecture, économique et intégrationniste, met en évidence le coût du non-Maghreb et les pertes qu'engendre la désunion régionale en termes de croissance, d'emploi, de connectivité et de capacité de négociation. Elle a le mérite de rendre concrètement visible le prix stratégique de la discorde. Sa limite réside dans l'hypothèse, souvent implicite, selon laquelle l'existence d'intérêts économiques communs conduirait mécaniquement à la coopération. Or l'expérience maghrébine montre que l'interdépendance potentielle ne produit pas, à elle seule, la confiance politique. L'économie constitue un levier important de rapprochement, mais elle ne saurait remplacer le travail plus profond de transformation de la relation bilatérale (Kireyev et al., 2019 ; Zoubir, 2000).

Ces limites rendent particulièrement utile un changement de paradigme. Dans cet article, la réconciliation est entendue comme un processus gradué de transformation d'une relation conflictuelle, fondé sur la reconstruction de la confiance, la reconnaissance des blessures politiques et la réouverture d'un horizon de coopération politiquement soutenable. Elle renvoie ainsi à une compréhension de la paix inscrite dans la durée, centrée sur la restauration des liens politiques, la réparation des effets de l'injustice et la consolidation d'un cadre relationnel plus stable (Lederach, 1997 ; Bar-Tal & Bennink, 2004 ; Philpott, 2009).

Cette transposition appelle néanmoins une précaution conceptuelle. Le Maroc et l'Algérie ne se trouvent ni dans une configuration de sortie de guerre civile, ni dans une transition politique consécutive à un accord de paix. La réconciliation n'est donc pas mobilisée ici comme un modèle de justice transitionnelle à appliquer mécaniquement, mais comme une grille prospective d'analyse d'une rivalité interétatique prolongée. Sa pertinence tient à sa capacité à penser la transformation de la relation ; sa limite tient au risque de moraliser le différend ou de sous-estimer les intérêts de puissance, les asymétries de perception et l'autonomie des acteurs directement parties au conflit du Sahara. L'usage du concept doit dès lors rester conditionnel, relationnel et attentif aux rapports de force (Lu, 2017 ; Rosoux, 2014).

Appliqué au cas Maroc-Algérie, ce paradigme déplace l'analyse au-delà de la seule gestion du différend vers les conditions d'une transformation durable de la relation bilatérale. Il introduit au cœur de l'analyse des dimensions souvent laissées en arrière-plan par les lectures classiques : la reconnaissance, la mémoire, la justice, la désécuritisation et la reconfiguration progressive des interactions politiques (Avi-Guy, 2021 ; Rosoux, 2014).

L'apport de Lederach est ici décisif. La paix durable ne se réduit ni à un accord d'élites ni à une simple architecture institutionnelle ; elle suppose des réseaux de confiance, des acteurs intermédiaires et des mécanismes enracinés dans le tissu social. Dans le cas maghrébin, cette perspective conduit à penser la réconciliation non comme un simple sommet bilatéral ou une reprise des relations consulaires, mais comme un processus qui réintroduit des espaces de circulation, des médiations sociales et des formes graduelles de coopération.

Le paradigme de la réconciliation permet ainsi de passer d'une lecture centrée sur le différend à une lecture centrée sur la relation. Il articule les niveaux étatique, institutionnel, sociétal et mémoriel ; il relie justice, reconnaissance et sécurité ; il distingue enfin la simple baisse de tension d'une transformation plus profonde des schémas de conflictualité. Dans cette perspective, la réconciliation appliquée à la relation Maroc-Algérie n'implique ni l'effacement du passé ni la disparition des divergences, en particulier sur la question du Sahara. Elle suppose plutôt la capacité à différencier le traitement du différend saharien de celui de l'ensemble de la relation bilatérale, afin que le désaccord sur un dossier fondamental ne neutralise pas mécaniquement toute possibilité de coopération politique, économique, humaine et sécuritaire.

En ce sens, la réconciliation doit être comprise ici comme un cadre analytique plus exigeant que la simple normalisation et plus fécond que la seule gestion du différend. Là où les lectures classiques expliquent les raisons de la persistance de la rivalité, le paradigme de la réconciliation permet d'identifier ce qu'exigerait son dépassement : reconnaissance, désécuritisation, reconstruction de canaux d'interaction et réinscription de la relation bilatérale dans un horizon régional partagé.

IV. DE LA CONFLICTUALITÉ À LA TRANSFORMATION : CONDITIONS POLITIQUES, INSTITUTIONNELLES ET SOCIÉTALES D'UNE RÉCONCILIATION POSSIBLE

Si la section précédente a montré l'intérêt analytique du paradigme de la réconciliation, encore faut-il préciser à quelles conditions une telle transformation pourrait devenir pensable dans le cas maroco-algérien. Deux illusions doivent d'emblée être écartées. La première consiste à croire qu'une réconciliation pourrait résulter d'un simple geste symbolique, d'un sommet bilatéral ou d'une normalisation diplomatique de façade. La seconde consiste à penser qu'aucun mouvement n'est possible tant que l'ensemble des différends, au premier rang desquels la question du Sahara, n'a pas été définitivement réglé. Or la littérature sur la réconciliation politique suggère que les processus de transformation durable procèdent plutôt par séquences graduelles, dans lesquelles la restauration de la relation, la réduction de la peur et la réouverture d'espaces d'interaction deviennent des objectifs en eux-mêmes. Appliqué à la relation Maroc-Algérie, cela signifie qu'une réconciliation crédible doit être pensée comme un processus à plusieurs niveaux, combinant leadership politique, dispositifs institutionnels, mécanismes de désécuritisation et réactivation du lien social.

La première condition est politique et stratégique. À cet égard, la politique marocaine de la main tendue peut être lue comme une ressource stratégique de désescalade. Elle ne constitue pas seulement une formule diplomatique de circonstance, mais une orientation récurrente de la doctrine marocaine à l'égard de l'Algérie, fondée sur la disponibilité au dialogue, la préservation des liens entre les deux peuples et le refus de faire de la rupture l'horizon normal du voisinage. Les discours royaux récents ont régulièrement réaffirmé cette disposition, en articulant fermeté sur les fondamentaux nationaux et ouverture à une relation bilatérale moins captive de la méfiance (Discours royaux, 2018, 2021, 2022, 2025). Cette logique rejoint directement le paradigme de la réconciliation défendu dans cet article : elle ne suppose ni effacement des différends ni renoncement stratégique, mais propose de maintenir ouverte la possibilité d'une transformation graduelle de la relation.

Cette disponibilité déclaratoire ne saurait cependant être tenue pour équivalente à un processus de réconciliation. Celui-ci suppose une réciprocité minimale, ainsi que la prise en compte du cadrage algérien, qui présente les décisions adoptées depuis 2021 dans les registres de la souveraineté et de la sécurité. L'enjeu analytique n'est pas d'arbitrer ici la validité de récits officiels concurrents, mais de constater qu'aucune désescalade durable ne peut reposer sur les seuls signaux d'une partie. Elle requiert des engagements vérifiables, graduels et, dans un premier temps, réversibles, afin de réduire le coût politique de la coopération pour les deux gouvernements (International Crisis Group, 2024).

L'intérêt de cette philosophie diplomatique est qu'elle permet de distinguer fermeté et enfermement conflictuel. Dans une perspective marocaine, la main tendue n'implique pas de subordonner les intérêts nationaux à une logique abstraite d'apaisement, elle consiste plutôt à affirmer qu'une défense des positions de principe peut aller de pair avec la recherche de mécanismes de désescalade, de canaux techniques et de formes limitées de coopération. Pour être pleinement opératoire, elle doit toutefois être traduite en dispositifs concrets : mécanismes de concertation, gestion des incidents, facilitation des cas humanitaires et familiaux, coopérations sectorielles à faible coût politique et maintien de passerelles académiques ou culturelles. Ainsi comprise, la main tendue peut devenir l'un

des supports d'un réalisme de transformation, fondé sur la maîtrise des différends plutôt que sur leur perpétuation.

Aucune réconciliation sérieuse n'est possible sans une décision politique explicite de sortir de la logique d'hostilité structurante. Dans le cas maroco-algérien, cela implique moins un accord immédiat sur tous les dossiers qu'un choix réciproque de ne plus faire de la rivalité le principe organisateur de la relation bilatérale. Les travaux de Hernando de Larramendi montrent que la rivalité entre Rabat et Alger s'est redéployée, après 2011, dans de nouveaux espaces de concurrence régionale ; ceux d'Althani soulignent qu'elle est désormais fortement sécurisée, chaque État contribuant à instituer l'autre comme menace durable (Hernando de Larramendi, 2019 ; Althani, 2024). Dans ces conditions, la première inflexion nécessaire n'est pas territoriale ou procédurale, mais cognitive et stratégique : il s'agit de cesser d'appréhender tout gain de l'autre comme une perte pour soi. La réconciliation suppose, à cet égard, de reconnaître que la rivalité est coproduite par des récits, des perceptions et des routines de sécurité des deux côtés (Zoubir, 2020), même si ces récits ne sont ni équivalents ni symétriques dans leurs contenus politiques. Autrement dit, une réconciliation possible suppose l'abandon progressif de la lecture à somme nulle qui domine les perceptions réciproques depuis des décennies. Cela ne signifie pas la disparition de la compétition, mais son encadrement par des règles politiques empêchant sa conversion automatique en hostilité.

Une telle inflexion politique appelle ensuite une deuxième condition : la désécuritisation graduelle de la relation. Les rivalités durables se reproduisent certes à partir d'intérêts contradictoires, mais elles se consolident aussi par des appareils discursifs et bureaucratiques qui pérennisent la perception de danger. Dans le cas étudié, la fermeture de la frontière depuis 1994, la rupture diplomatique de 2021, la montée des dépenses militaires et la centralité de la rhétorique de menace ont progressivement transformé la relation algéro-marocaine en espace de suspicion institutionnalisée. L'enjeu est donc de modifier les routines de sécurité, les représentations administratives et les pratiques d'anticipation du risque. Concrètement, cela pourrait passer par des mécanismes de notification mutuelle, des points de contact sécuritaires techniques, directs ou facilités par un tiers accepté, ainsi que par des formats concertés de gestion des incidents frontaliers. La réconciliation, ici, ne suppose aucune naïveté sécuritaire, elle implique au contraire le passage d'une sécurité fondée sur la fermeture à une sécurité fondée sur la prévisibilité, la communication et la gestion concertée des risques.

La troisième condition est institutionnelle. L'expérience maghrébine montre que la simple invocation de l'unité régionale ne suffit pas. L'Union du Maghreb arabe n'a pas échoué par manque d'arguments économiques ou de proximité géographique, mais parce qu'aucune architecture crédible n'a permis de protéger la coopération contre les retours périodiques de la conflictualité bilatérale. Les analyses de Zoubir et du FMI convergent sur ce point : l'absence d'institutions fonctionnelles et de confiance politique a neutralisé les bénéfices potentiels de l'intégration. Dès lors, une réconciliation possible exige moins une relance immédiate et maximaliste du projet maghrébin qu'une institutionnalisation graduelle de la confiance. Celle-ci pourrait commencer à bas bruit, à travers des formats modestes mais réguliers : comité bilatéral permanent, groupes de travail techniques, échanges académiques, dialogues sectoriels sur l'eau, l'énergie, les transports ou la sécurité sanitaire. L'essentiel est que les interactions cessent d'être exceptionnelles et deviennent routinières. En matière de transformation des conflits, la répétition d'échanges institutionnels prévisibles compte souvent davantage que l'intensité ponctuelle des déclarations de bonne volonté.

À cet égard, la question de la frontière revêt une portée stratégique et symbolique particulière. La fermeture prolongée de la frontière terrestre entre l'Algérie et le Maroc est devenue bien plus qu'une mesure de souveraineté, elle constitue l'expression matérielle de la dissociation

maghrébine. Le FMI montre plus largement que les considérations géopolitiques, les politiques restrictives et la faible coordination régionale ont durablement comprimé les échanges intramaghrébins et les bénéfices de l'intégration. Mais la frontière ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle commercial. Dans une perspective de réconciliation, elle est aussi un espace de relations humaines, de mémoire sociale et de réhumanisation du voisin. Sa réouverture éventuelle ne pourrait évidemment être ni immédiate ni totale ; elle devrait être pensée comme un processus graduel, négocié, sécurisé et politiquement encadré. Cependant, même des formes limitées d'assouplissement — motifs familiaux, échanges universitaires, facilitation ciblée pour certaines catégories — pourraient produire un effet politique disproportionné en restaurant des pratiques de circulation là où la séparation est devenue la norme. En d'autres termes, rouvrir la frontière, même partiellement, ne serait pas seulement une mesure de coopération, ce serait un acte de transformation relationnelle.

La quatrième condition est sociétale et relationnelle. L'un des apports majeurs de Lederach est d'avoir montré que la paix durable dépend de l'existence d'une « infrastructure » sociale capable de relayer, d'absorber et de prolonger les initiatives politiques. Dans le cas Maroc-Algérie, cette dimension est essentielle, car la relation bilatérale ne se réduit pas aux États. Elle est traversée par des liens humains, culturels, linguistiques et historiques profonds, mais aussi par des décennies de récits antagonistes, d'ignorance mutuelle institutionnalisée et de fermeture physique. Une réconciliation crédible exige donc un travail sur les médiations : universitaires, médias, associations, acteurs économiques, diasporas et espaces culturels. Il ne s'agit pas d'idéaliser la « société civile » comme solution miracle, mais de reconnaître que l'absence de passerelles sociales laisse le conflit captif des seules bureaucraties de sécurité et des récits officiels. Dans cette perspective, la multiplication d'échanges académiques, de forums de recherche communs, de coopérations entre chambres de commerce, de rencontres culturelles ou de plateformes intellectuelles transnationales participerait directement à la modification des représentations réciproques.

Sans être généralisable à l'ensemble des sociétés maghrébines, l'étude classique de Raymond Jamous sur le Rif marocain rappelle utilement que certains registres symboliques de reconnaissance, de dignité, d'honneur et de légitimité peuvent structurer les relations sociales et politiques. Leur prise en compte peut éclairer, avec prudence, la réflexion sur la réparation du lien et la sortie durable de la défiance (Jamous, 1981).

Cette dimension sociétale renvoie également à une cinquième condition, plus délicate : le travail sur les mémoires politiques. Toute réconciliation suppose une forme de reconnaissance du passé, non nécessairement sous la forme d'un récit unique ou d'une vérité officielle commune, mais au moins sous celle d'une disposition à admettre la légitimité de la mémoire de l'autre (Kelman, 2004). Dans le cas maroco-algérien, cela impliquerait de rouvrir de manière plus sereine les séquences fondatrices du contentieux : guerre des Sables, lectures divergentes du moment postcolonial, rôle du Sahara dans les imaginaires nationaux, effets sociaux de la fermeture frontalière. Catherine Lu insiste sur le fait que les injustices politiques produisent des blessures relationnelles qui ne peuvent être traitées par le seul formalisme institutionnel ; Murphy, de son côté, souligne que la réconciliation devient indispensable lorsque des relations politiques ont été profondément endommagées par l'injustice ou la domination (Lu, 2017 ; Murphy, 2010). Pour Rabat et Alger, cela signifie qu'une transformation durable ne pourra pas faire l'économie d'un certain travail de reconnaissance réciproque des blessures, des peurs et des griefs historiques. Là encore, l'enjeu n'est pas l'unanimité mémorielle, mais la sortie du déni réciproque.

La sixième condition touche au traitement du dossier du Sahara. Une réconciliation maroco-algérienne réaliste ne peut ignorer la centralité de ce dossier, mais elle ne doit pas non plus s'y laisser entièrement subordonner. C'est ici que le changement de paradigme devient particulièrement utile. Si l'on continue de penser la relation bilatérale à travers le seul prisme

du Sahara, toute divergence sur ce dossier condamne mécaniquement toute autre forme de rapprochement. À l'inverse, une perspective de réconciliation invite à distinguer sans séparer : reconnaître que le différend saharien demeure fondamental, tout en refusant qu'il absorbe la totalité de la relation. Cela implique de travailler à la fois sur le dossier lui-même — dans ses dimensions diplomatiques, juridiques et humaines — et sur les autres domaines où une coopération graduelle reste possible malgré le désaccord. Cette logique n'efface pas le conflit, mais elle évite qu'il ne monopolise tout l'espace politique bilatéral.

Enfin, une dernière condition tient au rôle des tiers. Une réconciliation durable entre le Maroc et l'Algérie ne peut être importée de l'extérieur ; elle peut toutefois être facilitée, accompagnée ou soutenue par des acteurs acceptés par les deux parties. L'histoire comparée de la paix montre que les tiers sont utiles lorsqu'ils ne se substituent pas aux acteurs concernés, mais contribuent à réduire les coûts politiques du dialogue, à fournir des garanties procédurales ou à soutenir des mécanismes techniques de coopération. Dans le contexte maghrébin, les Nations unies, certains États disposant de canaux avec Rabat et Alger ou, à un stade ultérieur, des organisations régionales pourraient offrir des espaces de facilitation. Une condition s'impose néanmoins : l'appui extérieur doit être accepté et calibré de manière à ne pas être perçu comme une tentative d'imposition géopolitique, au risque de renforcer les réflexes souverainistes qui nourrissent précisément le blocage actuel. La réconciliation ne peut donc être que soutenue de l'extérieur, mais politiquement appropriée à l'intérieur (International Crisis Group, 2024).

La transformation de la conflictualité maroco-algérienne en relation politiquement soutenable suppose donc un enchaînement de conditions qui ne sont ni purement diplomatiques ni purement morales. Elle exige une décision stratégique de désescalade, une désécuritisation graduelle, parallèle et mutuelle, la reconstruction d'interactions institutionnelles routinières, une réouverture maîtrisée des circulations humaines, un travail de reconnaissance mémorielle, une gestion non totalisante du différend saharien et, enfin, un accompagnement extérieur prudent. Cette combinaison confirme l'idée centrale du présent article : la réconciliation n'est pas une alternative vague au réalisme, mais un cadre plus exigeant pour penser les conditions concrètes d'un dépassement de la rivalité. Là où la normalisation se contente de rouvrir des canaux, la réconciliation cherche à transformer la relation elle-même.

CONCLUSION : IMPLICATIONS STRATÉGIQUES ET RECOMMANDATIONS GRADUÉES

L'analyse conduite dans cet article amène à une conclusion centrale : l'intérêt du paradigme de la réconciliation appliqué aux relations Maroc–Algérie ne tient pas à une hypothétique disparition des différends, mais à sa capacité à les replacer dans une logique de transformation relationnelle de long terme. Ce déplacement est décisif. Il conduit d'abord à considérer que la rivalité maroco-algérienne ne peut plus être appréhendée comme une simple donnée structurelle de l'ordre régional. Les approches centrées sur la sécuritisation montrent au contraire que cette relation est continuellement reproduite par des mécanismes politiques, institutionnels et discursifs qui inscrivent durablement l'autre dans la figure de la menace. La conflictualité n'est donc pas seulement héritée, elle est aussi entretenue. Dès lors, elle peut également, au moins en partie, être transformée.

Une deuxième implication majeure tient au coût désormais structurel du statu quo. Selon les données synthétisées par le FMI en 2019, les échanges intramaghrébins représentaient moins de 5 % du commerce total des pays de la région (Kireyev et al., 2019). Mais la portée de ce constat dépasse largement la seule sphère économique. La fermeture politique entre Rabat et Alger produit un déficit plus profond de connectivité, de coordination stratégique,

d'influence régionale et de résilience face aux crises qui traversent l'Afrique du Nord et le Sahel. Le non-Maghreb ne désigne donc pas seulement une intégration inaboutie, il constitue un mode coûteux de désorganisation régionale.

Le maintien du statu quo comporte à cet égard trois risques politiques majeurs : la banalisation de la rupture diplomatique comme mode ordinaire de relation, l'approfondissement de la militarisation des perceptions réciproques et l'affaiblissement durable de la capacité maghrébine à peser sur les dossiers sahéliens, méditerranéens et africains. Le risque principal n'est pas nécessairement celui d'une guerre ouverte, mais celui d'une conflictualité permanente, coûteuse et difficilement réversible, dans laquelle l'absence de dialogue devient elle-même une structure politique.

Ces risques sont d'autant plus préoccupants qu'ils ne se manifestent pas nécessairement sous la forme d'une crise spectaculaire. Ils opèrent souvent de manière silencieuse, par accumulation : raréfaction des contacts, durcissement des doctrines, appauvrissement des imaginaires politiques et affaiblissement progressif des réflexes de coopération. Le danger principal réside ainsi dans la normalisation de l'anormal, c'est-à-dire dans l'acceptation progressive de la rupture comme état ordinaire de la relation bilatérale. Une telle situation réduit les marges de manœuvre des décideurs, enferme les opinions publiques dans des représentations antagonistes et rend chaque tentative de dialogue politiquement plus coûteuse.

À terme, le statu quo risque également de produire une perte d'opportunité stratégique pour les deux États. Dans un environnement marqué par les recompositions sahéliennes, les tensions méditerranéennes, les transitions énergétiques, les vulnérabilités climatiques et les nouvelles compétitions africaines, l'absence de coordination entre Rabat et Alger limite la capacité du Maghreb à peser comme espace régional cohérent. Autrement dit, le coût de la rivalité ne se mesure plus seulement à ce qu'elle empêche aujourd'hui, mais aussi à ce qu'elle rendra plus difficile demain.

La troisième implication est que la réconciliation ne saurait être conçue comme un événement instantané ni comme un résultat total dès son point de départ. Les travaux sur la paix durable montrent qu'elle procède plutôt par séquences graduelles, cumulatives et politiquement protégées. Rapportée au cas Maroc-Algérie, cette idée invite à écarter l'attente paralysante d'un règlement préalable et définitif de tous les différends avant tout mouvement de rapprochement. La réconciliation ne commence pas au terme du processus, elle démarre avec la réouverture de canaux de dialogue, la désécuritisation partielle de certaines interactions et la reconstruction progressive d'une prévisibilité minimale dans la relation bilatérale.

Dans cette perspective, une feuille de route graduée pourrait être envisagée. À court terme, l'objectif prioritaire serait celui d'une désescalade minimale. Il s'agirait de rétablir des canaux techniques discrets, de limiter les campagnes discursives hostiles, de créer un mécanisme de gestion des incidents et de faciliter, à titre prioritaire, les cas humanitaires et familiaux affectés par la fermeture de la frontière et la rupture diplomatique.

À moyen terme, l'enjeu serait de construire une confiance sectorielle, sans attendre un règlement global de l'ensemble des différends. Des coopérations ciblées pourraient être engagées dans des domaines à faible coût politique, tels que la santé, le climat, l'eau, la gestion des catastrophes naturelles ou la sécurité sanitaire. À cela pourraient s'ajouter des échanges universitaires et culturels, des formats de dialogue sur les zones frontalières et une coordination minimale sur certains risques sahéliens, lorsque ceux-ci affectent directement la stabilité régionale.

À long terme, la réconciliation supposerait la mise en place d'une véritable architecture relationnelle. Celle-ci devrait combiner un travail mémoriel progressif, une désécuritisation durable des perceptions réciproques, une réinstitutionnalisation prudente de la coopération maghrébine et une gestion politiquement différenciée du différend du Sahara. Les consultations multilatérales organisées à Madrid en février 2026 sous facilitation américaine, avec la participation de l'ONU, du Maroc, du Front Polisario, de l'Algérie et de la Mauritanie, s'inscrivent dans la relance du processus politique encouragée par la résolution 2797 (2025) du Conseil de sécurité. Sans préjuger de leur issue, elles confirment que l'Algérie demeure un acteur incontournable de l'environnement politique et diplomatique du conflit, même lorsque son statut est formulé différemment par les protagonistes (Conseil de sécurité des Nations unies, 2025 ; Fabiani, 2026). Dès lors, l'enjeu n'est pas de subordonner toute la relation bilatérale à l'issue définitive du dossier saharien, mais d'empêcher que celui-ci continue d'absorber l'ensemble des possibilités de coopération entre Rabat et Alger.

Réimaginer la relation Maroc–Algérie ne signifie donc pas nier la profondeur des différends ni sous-estimer les contraintes politiques qui pèsent sur toute dynamique de rapprochement. Cela signifie plutôt accepter que la gestion indéfinie de la rivalité ne constitue plus une stratégie suffisante face aux mutations régionales en cours. Le Maghreb ne manque pas seulement d'institutions fonctionnelles, mais aussi d'un horizon politique capable de convertir la proximité historique, humaine et géographique en capacité collective d'action. C'est précisément à ce niveau que le paradigme de la réconciliation prend toute sa portée : il permet de penser non seulement la réduction de la tension, mais la reconstruction progressive d'un avenir relationnel possible.

Le véritable réalisme régional ne consiste donc plus à administrer indéfiniment la rivalité maroco-algérienne, mais à créer les conditions politiques, institutionnelles et humaines de son dépassement progressif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Althani, J. (2024). Authoritarian transformations in the Maghreb: The case of the securitisation of Algerian-Moroccan relations. *The Journal of North African Studies*, 29(5), 773–786. <https://doi.org/10.1080/13629387.2024.2367933>.
- Avi-Guy, O. (2021). Transformation – Overcoming the limits of liberal peace and transitional justice in deeply divided societies: Reconciliation in liberal peace theory. *Israel Law Review*, 54(3), 289–304. <https://doi.org/10.1017/S0021223721000169>.
- Bakrim, T. S. (2022). Rivalité Maroc-Algérie : la guerre des récits (Note de la FRS n° 18/2022). Fondation pour la recherche stratégique. <https://www.frstrategie.org/publications/notes/rivalite-maroc-algerie-guerre-recits-2022>.
- Balzacq, T. (Ed.). (2011). *Securitization Theory: How Security Problems Emerge and Dissolve* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203868508>.
- Bar-Tal, D., & Bennink, G. H. (2004). The nature of reconciliation as an outcome and as a process. In Y. Bar-Siman-Tov (Ed.), *From conflict resolution to reconciliation* (pp. 11–38). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780195166439.003.0002>.
- Buzan, B., Wæver, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. Lynne Rienner Publishers.
- Conseil de sécurité des Nations unies. (2025, 31 octobre). Résolution 2797 (2025) [S/RES/2797 (2025)]. Nations unies. [https://docs.un.org/fr/S/RES/2797\(2025\)](https://docs.un.org/fr/S/RES/2797(2025)).
- Fabiani, R. (2022). Algérie et Maroc : deux visions géopolitiques et sécuritaires. *Politique étrangère*, 87(2), 107–117. <https://doi.org/10.3917/pe.222.0107>.
- Fabiani, R. (2026, 10 février). Renewed U.S.-led talks in Madrid lend momentum to Western Sahara diplomacy, but big challenges remain. International Crisis Group. <https://www.crisisgroup.org/anb/middle-east-north-africa/western-sahara/renewed-us-led-talks-madrid-lend-momentum-western-sahara-diplomacy-big-challenges-remain>.
- Galtung, J. (1969). Violence, peace, and peace research. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167–191. <https://doi.org/10.1177/002234336900600301>.
- Hernando de Larramendi, M. (2019). Doomed regionalism in a redrawn Maghreb? The changing shape of the rivalry between Algeria and Morocco in the post-2011 era. *The Journal of North African Studies*, 24(3), 506–531. <https://doi.org/10.1080/13629387.2018.1454657>.
- International Crisis Group. (2024, 29 novembre). Gérer les tensions entre l’Algérie et le Maroc (Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord no 247). <https://www.crisisgroup.org/fr/rpt/middle-east-north-africa/north-africa/247-algeria-morocco-western-sahara/managing-tensions-between>.
- Jamous, R. (1981). *Honneur et baraka : Les structures sociales traditionnelles dans le Rif*. Cambridge University Press ; Éditions de la Maison des sciences de l’Homme.
- Kelman, H. C. (2004). Reconciliation as identity change: A social-psychological perspective. In Y. Bar-Siman-Tov (Ed.), *From conflict resolution to reconciliation* (pp. 111–124). Oxford University Press.
- Ketfi, Y. (2024). La rupture Algérie-Maroc : un test majeur pour la coopération euro-méditerranéenne. Observatoire du Maghreb, IRIS. https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2024/06/ObsMag_2024_5_12_Rupture_Algerie_Maroc_Note.pdf.

- Kireyev, A. P., Nandwa, B., Ocampos, L., Sarr, B., Al Amine, R., Auclair, A.-G., Cai, Y., & Dauphin, J.-F. (2019). Economic integration in the Maghreb: An untapped source of growth (Departmental Paper No. 2019/003). International Monetary Fund. <https://doi.org/10.5089/9781484378373.087>.
- Lan, Y. (2025). Discord between “Maghrebi brothers”: Morocco-Algeria interstate and intrastate conflicts, 1962–1964. *The Journal of North African Studies*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1080/13629387.2025.2505875>.
- Lederach, J. P. (1997). *Building peace: Sustainable reconciliation in divided societies*. United States Institute of Peace Press. https://books.google.com/books/about/Building_Peace.html?id=T9bixAEACAAJ.
- Lounnas, D., & Messari, N. (2018). Algeria–Morocco relations and their impact on the Maghrebi regional system (MENARA Working Paper No. 20). Istituto Affari Internazionali. https://www.iai.it/sites/default/files/menara_wp_20.pdf.
- Lu, C. (2017). *Justice and reconciliation in world politics*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108329491>.
- Mohsen-Finan, K. (2008). Trente ans de conflit au Sahara occidental. Institut français des relations internationales. <https://www.ifri.org/fr/notes/trente-ans-de-conflit-au-sahara-occidental>.
- Murphy, C. (2010). *A moral theory of political reconciliation*. Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/core/books/moral-theory-of-political-reconciliation/2263D29F3DC8632A325224DBC7CEA3FB>.
- Philpott, D. (2009). An ethic of political reconciliation. *Ethics & International Affairs*, 23(4), 389–407. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7093.2009.00230.x>.
- Rahimi, M. (2014). Le conflit du Sahara occidental devant l'Assemblée générale des Nations unies : un point de vue marocain. *Maghreb-Machrek*, 219(1), 11–23. <https://doi.org/10.3917/machr.219.0011>.
- Rosoux, V. (2014). Portée et limites du concept de réconciliation : Une histoire à terminer. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 45(3-4), 21–47. <https://doi.org/10.3917/receo.453.0021>.
- Royaume du Maroc. (2018, 6 novembre). Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Nation à l'occasion du 43ème anniversaire de la Marche verte. Maroc.ma. <https://maroc.ma/fr/discours-messages-royaux/discours-royaux/sm-le-roi-adresse-un-discours-la-nation-loccasion-du-43-eme-anniversaire-de-la-marche-verte>.
- Royaume du Maroc. (2021, 31 juillet). Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Nation à l'occasion du 22ème anniversaire de la Fête du Trône. Maroc.ma. <https://maroc.ma/fr/discours-messages-royaux/discours-royaux/discours-de-sm-le-roi-la-nation-loccasion-du-22eme-anniversaire-de-la-fete-du-trone>.
- Royaume du Maroc. (2022, 30 juillet). Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Nation à l'occasion du 23ème anniversaire de la Fête du Trône. Maroc.ma. <https://maroc.ma/fr/discours-messages-royaux/discours-royaux/discours-de-sm-le-roi-mohammed-vi-la-nation-loccasion-de-la-fete-du-trone>.
- Royaume du Maroc. (2025, 29 juillet). Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Nation à l'occasion du 26ème anniversaire de la Fête du Trône. Maroc.ma. <https://maroc.ma/fr/discours-messages-royaux/discours-royaux/sm-le-roi-adresse-un-discours-la-nation-loccasion-de-la-fete-du-trone-texte>.

- Wild, P. B. (1966). The Organization of African Unity and the Algerian-Moroccan border conflict: A study of new machinery for peacekeeping and for the peaceful settlement of disputes among African states. *International Organization*, 20(1), 18–36. <https://doi.org/10.1017/S0020818300002733>.
- Zoubir, Y. H. (1990). The Western Sahara conflict: Regional and international dimensions. *The Journal of Modern African Studies*, 28(2), 225–243. <https://doi.org/10.1017/S0022278X00054434>.
- Zoubir, Y. H., & Volman, D. (Eds.). (1993). *International dimensions of the Western Sahara conflict*. Praeger.
- Zoubir, Y. H. (2000). Algerian-Moroccan relations and their impact on Maghribi integration. *The Journal of North African Studies*, 5(3), 43–74. <https://doi.org/10.1080/13629380008718403>.
- Zoubir, Y. H. (2020). The Algerian-Moroccan rivalry: Constructing the imagined enemy. In I. Mansour & W. R. Thompson (Eds.), *Shocks and rivalries in the Middle East and North Africa* (pp. 179–200). Georgetown University Press.

À PROPOS DES AUTEURS



RIDA LYAMMOURI

Rida Lyammouri est un Senior Fellow au Policy Center for the New South. Ses travaux de recherche portent sur la géopolitique et les relations internationales au Sahel ouest-africain, une région sur laquelle il travaille depuis une dizaine d'années, y compris sur le terrain. Il a acquis une grande expérience dans le soutien aux Organisations gouvernementales et non- gouvernementales dans les domaines du développement international, de la sécurité, de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, de la prévention des conflits, de l'accès humanitaire et des migrations.



FADOUA AMMARI

Dr. Fadoua AMMARI, docteure en Relations Internationales et Droit International Public de l'Université Hassan II de Casablanca, ses travaux de recherche s'articulent autour de la problématique de la sécurité et du développement en Afrique de l'Ouest. Diplômée aussi en études diplomatiques (Master) de l'Université Mohammed V de Rabat, elle cumule plus de 20 ans d'expérience dans l'administration universitaire, et en parallèle, elle est enseignante-vacataire à l'Université Hassan II – Casablanca.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. [Read more](#)

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

